

LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 9 DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

- 1) **Valls : "Appellation d'origine contrôlée"**
- 2) **Il paye sa faute de confiance**
- 3) **Le coup de Valls...**
- 4) **Lui il verrouille**
- 5) **Zorro de retour !**
- 6) **Qui cherche trouve**
- 7) **Arnaud, Benoît, Vincent... et les autres**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Casseroles, Comté et engueulade, le cocktail d'enfer du candidat Valls



Manuel Valls en visite de l'entreprise Cristel, à Feschés-le-Chatel, le 7 décembre. Photo Pascal Bastien pour Libération

Privé du surplomb institutionnel de Matignon, Manuel Valls redescend dans l'arène de la primaire et tente de parler à toute la gauche. Pas gagné.

L'enfer, ce n'est pas Matignon, c'est la primaire. Devenu candidat par la grâce du retrait de François Hollande, Manuel Valls a subi (plus que vécu) une première journée de campagne en forme de dur retour à la réalité, autant politique que logistique, dans le Doubs. Alors qu'il pensait en avoir fini avec les retards, les annulations de rendez-vous et les candidatures surprises, l'ancien Premier ministre s'est fait copieusement enguirlander mercredi soir par une électrice de gauche à la fin de son meeting à Audincourt, où il a été accueilli par 300 personnes plus circonspectes qu'enthousiastes.

Un chef de gouvernement sous état d'urgence n'aurait jamais été accessible: trop de gardes du corps et de conseillers pour se mettre en travers. Mais, simple candidat à la primaire en terre socialiste, Valls est une cible de choix. «Arrêtez de jouer aux gosses tous là, crie la dame en manteau rose et chignon banane. Votre mot d'ordre c'est le rassemblement? Prouvez-le, mais prouvez-le! ça fait combien de temps que vous n'avez pas parlé à Mélenchon? C'est d'une urgence totale!». A son interlocutrice, Manuel Valls oppose le même sourire qu'il a affiché toute la journée: totalement crispé. Celui qui «aime cheffer» termine un déplacement où il n'a rien maîtrisé.

Valls pris à partie par une militante après son meeting

<http://dai.ly/x54obx3>

Son allocution de 45 minutes résume le dilemme de Valls, ancien leader de l'aile droite du Parti socialiste qui a désespérément besoin de l'aile gauche pour espérer remporter la primaire. Résultat, Valls ne fait plus du Valls. Ce qui compose son ADN politique, autorité, sécurité, laïcité, arrive en toute fin de discours. Avant, on entend un peu de François Hollande, dont il emprunte même la voix éraillée et les R roulés pour parler de la «gauche qui est belle, qui est digne quand elle parle à tout le monde» et pas mal

d'Arnaud Montebourg quand il disserte sur la protection, la régulation, la mondialisation qu'il faut corriger ou les frontières qu'il faut mieux surveiller. Il n'oublie pas qu'il est sur une terre ouvrière - Peugeot Sochaux est à moins de dix minutes - plus que tentée par le Front national.

45 jours pour convaincre

En 2015, le député PS Frédéric Barbier ne l'a emporté que de 863 voix face à une candidate de l'extrême droite quasi-inconnue. L'ancien Premier ministre revient longuement sur les sauvetages de PSA ou d'Alstom et sa formule «redonner de la fierté et de la dignité aux travailleurs» lui attire ses premiers applaudissements. «Je suis au centre, au cœur de la gauche» ne suscite en revanche qu'un silence poli. Libéré du poids de Matignon, le candidat Valls parle, avec les mains, de salaires et de pouvoir d'achat. Plus de compétitivité et de redressement des comptes publics. Au passage, il fait applaudir Hollande et débîne la candidature de dernière minute de Vincent Peillon, sans le nommer. La comète Peillon a saboté le décollage de la fusée Valls.

«Il n'est pas encore rôdé, reconnaît Dominique, ancien électeur de Hollande en 2012, en sortant de la salle municipale d'Audincourt. Dans quelques mois, ça ira mieux». Sauf que Manuel Valls n'a que 45 jours pour convaincre avant le premier tour de la primaire fin janvier. Avec une grosse coupure pour les fêtes de fin d'année au milieu. Son équipe, désormais dirigée par le hollandais Didier Guillaume, le sait et veut mettre les bouchées doubles. Personne n'ose parler de «blast» vu comment a terminé son théoricien, Nicolas Sarkozy, à droite mais trois ou quatre déplacements sont prévus par semaine. Dont un vendredi et probablement samedi, jour où Emmanuel Macron a promis de rassembler 10 000 partisans Porte de Versailles.

Fromages et idées

Pour frapper fort dès l'entrée en campagne, quatre rendez-vous ont été calés dans la seule journée de mercredi. Un emploi du temps de ministre, impossible à tenir pour le candidat, sans escorte, et pour les journalistes, qui s'égaient entre des collines givrées où le soleil a disparu dès 15h30. Les panneaux indicateurs flèchent la direction de «La petite Hollande». Tout se fait au pas de course, Valls enchaîne les formules passe-partout. A Fesches-le-Châtel, il vante «la qualité de fabrication des casseroles» de l'usine Cristel, avant de saluer le «savoir-faire français» en sortant de la fruitière de Noirefontaine. Dans cette

fabrique de Comté et de Mont d'Or, la campagne prend un tour lunaire. Valls lance: «Il y a tellement de fromages en France, tant d'idées et de débats». Puis, avalant un dernier cube de fromage «pour la route», le fils de peintre catalan, élu de banlieue parisienne et spécialiste des questions de sécurité dit avoir «beaucoup appris au contact des paysans».

Laure Bretton



II) Le tribunal a suivi à la lettre les réquisitions contre l'ancien ministre

Par Michel Deléan - [mediapart.fr](https://www.mediapart.fr)



L'ancien ministre Jérôme Cahuzac a été condamné, jeudi 8 décembre, à trois ans de prison ferme et cinq ans d'inéligibilité pour fraude fiscale et blanchiment. Il a dix jours pour faire appel. Son épouse et la banque Reyl sont également condamnés. Mediapart publie le jugement.

C'est une chute dont l'homme aura du mal à se relever. L'ancien ministre (PS) du budget Jérôme Cahuzac a été reconnu coupable de fraude fiscale et de blanchiment de fraude fiscale, ce jeudi 8 décembre, et a été condamné à une peine de trois ans de prison ferme et cinq ans d'inéligibilité par la XXXIIe chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Peimane Ghaleh-Marzban. Il ne bénéficiera d'aucun aménagement de peine.

Le tribunal n'a pas délivré de mandat de dépôt à l'audience, et Jérôme Cahuzac a dix jours pour faire appel de ce jugement. Ses avocats veulent lire la décision du tribunal avant de prendre une décision, mais un appel est probable. Prostré de longues minutes sur sa chaise après le prononcé du jugement, tête basse, l'ex-ministre s'est assez vite repris. Il est resté dix minutes dans la salle d'audience après la sortie du public, a passé un coup de fil, et a glissé ces quelques mots à la procureure Eliane Houlette en gagnant la sortie: «Vous avez fait votre travail».

Lire les attendus du jugement ci-dessous :

https://fr.scribd.com/document/333616834/Jugement-8-12-16-Mediapart?secret_password=qiKQtaVbLR9YwplXP89t#from_embed

Le tribunal a également prononcé la condamnation de Patricia Cahuzac à deux ans de prison ferme. Le banquier suisse François Reyl et le financier Philippe Houman écotent l'un et l'autre d'un an de prison avec sursis et 375.000 euros d'amende. Quant à la banque suisse Reyl et Compagnie, elle est condamnée en tant que personne morale à une amende conséquente de 1,875 million d'euros. Des dommages et intérêts ont par ailleurs été accordés à l'Etat et au fisc (en plus des redressements fiscaux effectués).

Cette condamnation de Jérôme Cahuzac correspond exactement aux réquisitions faites par le Parquet national financier (PNF), le 14 septembre dernier. Sévère, la procureure Éliane Houlette avait alors balayé les écrans de fumée mis en place par l'ancien ministre (le compte suisse prétendument ouvert pour le courant Rocard, invérifiable) et pointé sans détour son « refus perpétuel de l'impôt ». Ayant pourtant reçu des vertus familiales et une bonne éducation, l'ex-ministre a « abaissé tous [ses] dons pour les mettre au service du mensonge, de la tromperie et de l'appât du gain », avait-elle asséné.

« C'est le procès de la trahison, avait poursuivi Éliane Houlette, en fixant Jérôme Cahuzac de son œil bleu. Trahison de votre éducation, de vos devoirs de citoyen, de votre serment de médecin, de la confiance de vos électeurs, et surtout des institutions républicaines, en acceptant des fonctions éminentes. »

« Ce qui ne pourra pas être réparé, c'est l'atteinte à l'image et à la réputation de ce pays, qui a été la risée de l'Europe, et apparaissant comme corrompu. Dans vos fonctions vous avez porté

une atteinte considérable à la France », lui reprochait encore Éliane Houlette. « Les citoyens ont besoin de croire à la grandeur de leur pays. Vous avez flétri l'honneur de ce pays. Vous avez sacrifié tous les principes, par recherche d'ambition personnelle et par appât du gain », avait-elle conclu.



Jérôme Cahuzac au tribunal lors de son procès © Reuters

« La fraude fiscale, en France, coûte de 60 à 80 milliards d'euros par an », avait rappelé Éliane Houlette. « C'est un acte antisocial par excellence. Frauder l'impôt est manquer à son devoir de citoyen, et il n'y a aucune bienveillance à attendre de notre part. »

Le législateur a prévu que les peines puissent aller jusqu'à sept ans de prison. « La fraude fiscale et le blanchiment sont des infractions plus graves que l'abus de confiance ou le vol simple », avait poursuivi la procureure. Pas de pitié pour la délinquance en col blanc, et stop à la justice à plusieurs vitesses qui épargne souvent les élites. « Chaque jour, ce même tribunal prononce des peines de prison ferme avec mandat de dépôt pour des vols aggravés, et il y aurait d'autres exemples à la XXIIIe chambre correctionnelle [celle des comparutions immédiates – ndr], qui prononce chaque jour des peines de prison ferme. Il est impossible de ne pas comparer », avait lancé Éliane Houlette.

« La répression doit-elle être plus douce pour la délinquance économique et financière ? La délinquance de droit commun causerait-elle un plus grand préjudice à la société ? Non », répondait la magistrate. Les affaires de fraude et de corruption, qui se finissent souvent en queue de poisson, font aussi naître des « inégalités », des « frustrations », « une idée d'impunité » qui, chez certains, « peut favoriser des comportements de rupture », soulignait-elle.

Selon les calculs du PNF, le couple Cahuzac a dissimulé un patrimoine d'au moins 3,5 millions

d'euros au fisc pendant vingt ans. À savoir 600 000 euros sur le compte caché de Jérôme Cahuzac, 239 000 euros versés sur les comptes bancaires de sa mère, et 2,7 millions d'euros sur les comptes cachés de son épouse. « C'est Jérôme Cahuzac qui remplissait et signait la déclaration d'impôts chaque année », avait rappelé le vice-procureur Jean-Marc Toublanc. Et d'ailleurs, le patrimoine dissimulé est « en réalité beaucoup plus important, car nous n'avons que le solde, et il y a eu beaucoup de dépenses ».

Contre Patricia Cahuzac, qui a « surpassé » son mari dans l'importance des sommes dissimulées, versant espèces et chèques sur des comptes étrangers « sans aucun scrupule » et « au mépris du serment prononcé » (le serment d'Hippocrate), le PNF avait réclamé une peine de deux ans de prison. Réquisitions également suivies par le tribunal, qui l'a condamnée à deux ans de prison ferme.

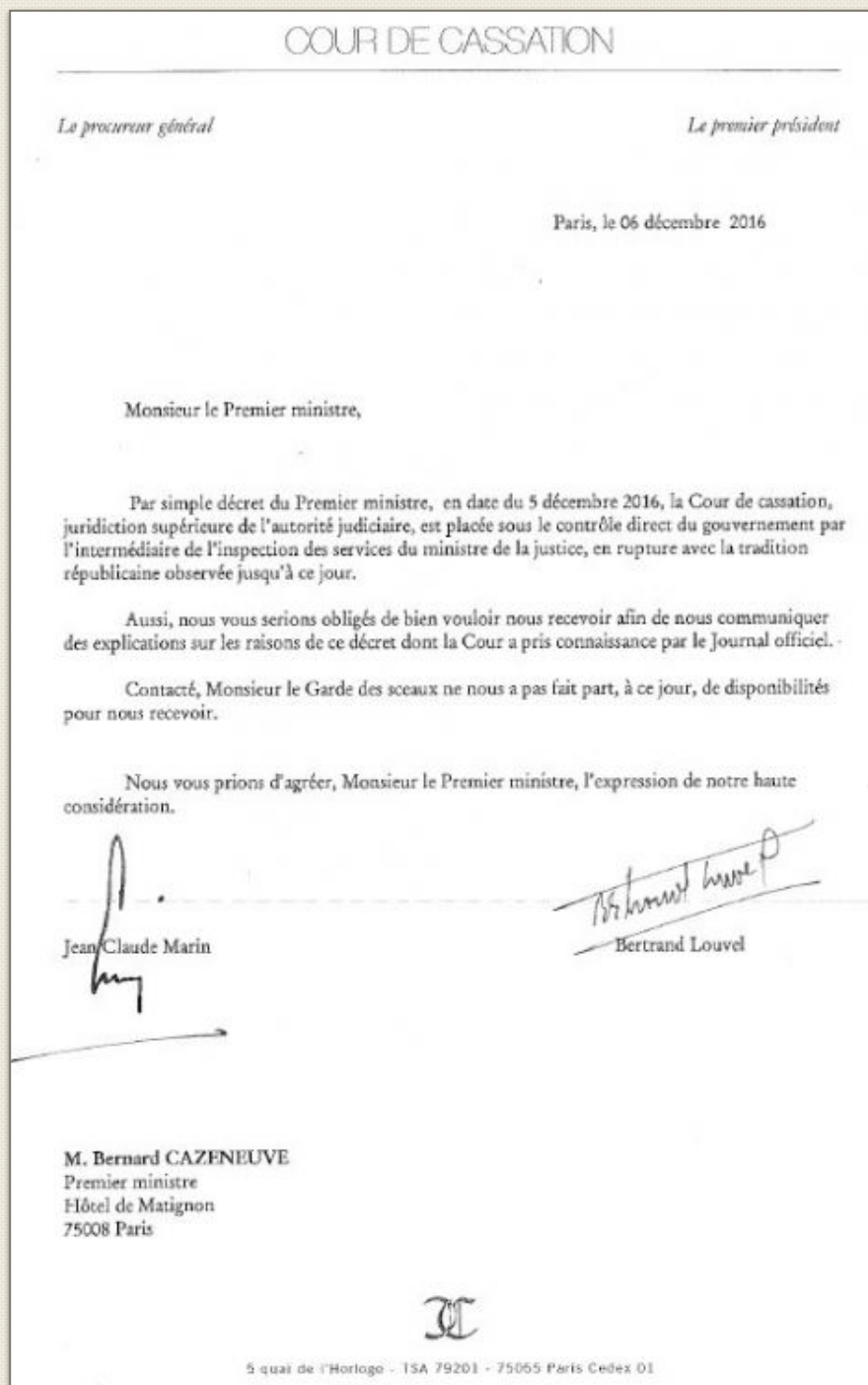
Contre la banque Reyl, qui a effectué tous les montages financiers pour Jérôme Cahuzac et a « porté une atteinte grave à l'institution bancaire », le PNF avait requis l'amende maximale de 1,875 million d'euros, et une interdiction d'exercer sur le sol français pendant cinq ans. Là encore, le tribunal a suivi les réquisitions. Contre François Reyl, patron éponyme de la banque suisse présent à presque tous les stades du blanchiment, 18 mois de prison avec sursis avaient été requis. Même peine demandée contre Philippe Houman, un cadre dirigeant de la banque Reyl en poste à Dubaï.

Aujourd'hui retraité, Jérôme Cahuzac avait expliqué à la fin du procès qu'il ne pouvait plus travailler en France, toutes les entreprises qui l'avaient payé comme consultant après le scandale ayant dû s'en justifier auprès de la brigade financière. « Ma vie politique est terminée », avait-il également précisé, avec regret.

Jérôme Cahuzac pourrait remplacer un médecin manquant dans le village corse où ses parents ont une maison, avait plaidé son avocat et ami Jean-Alain Michel, le 15 septembre, en demandant une « peine juste » contre un homme qui a déjà beaucoup payé. « On manque de places en prison. Je ne voudrais pas que mes impôts servent à enfermer Jérôme Cahuzac, payer ses gardiens, l'hôtellerie et la restauration », avait lancé pour sa part Jean Veil, son autre avocat. Le tribunal en a décidé autrement en envoyant en prison l'homme qui fut ministre.

III) Justice. Le coup de gueule des juges de la Cour de cassation

Alexandre Fache humanite.fr



Dans une lettre au premier ministre, le premier président de la Cour de cassation, Bertrand Louvel, et le procureur général, Jean-Claude Marin, s'alarment du décret du 5 décembre 2016 qui réforme «l'inspection générale des services judiciaires», en clair leur contrôle par l'exécutif.

C'est une petite surprise, l'une des dernières réservées par Manuel Valls, que les membres de la plus haute institution judiciaire n'ont guère goûtée. Un décret du 5 décembre 2016 réforme «l'inspection générale des services judiciaires», en clair leur contrôle par l'exécutif.

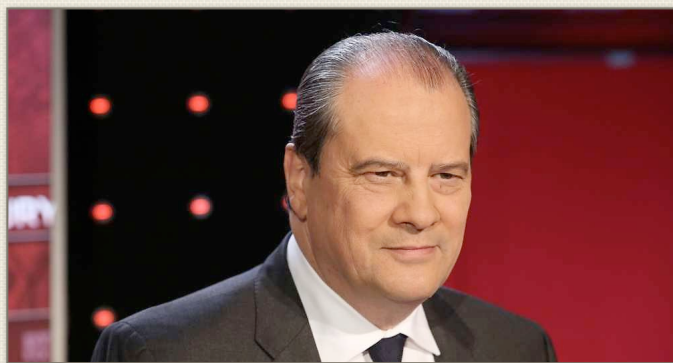
Alors que celui-ci se limitait jusqu'ici aux tribunaux de grande instance et aux cours d'appel, le décret élargit ce contrôle à la Cour de cassation. Une décision «en rupture avec la tradition républicaine», s'alarment le premier président, Bertrand Louvel, et le procureur général, Jean-Claude Marin, qui ont réclamé des «explications» au nouveau premier ministre, Bernard Cazeneuve. Il est normalement assez rare que ce type de magistrats interpelle l'exécutif. La dernière fois date pourtant d'octobre dernier : MM. Louvel et Marin avaient fustigé les propos de François Hollande sur la «lâcheté» des magistrats, cités dans le livre des journalistes du Monde.

Alexandre Fache-rubrique société

l'Humanité.fr

IV) Présidentielle 2017 : Cambadélis verrouille la primaire à gauche

Gregoire Poussielgue



Jean Christophe Cambadélis. - SIPA-FREDERIC BUKAJLO

Le premier secrétaire du PS a exclu ce jeudi la participation de plusieurs petits partis à la primaire de la gauche au prétexte qu'ils ne sont pas membres de la « Belle alliance populaire », mais a appelé Jean-Luc Mélenchon et Emmanuel Macron à y participer, alors qu'ils n'en sont pas membres non plus.

Macron et Mélenchon, oui. Larrouturou et Faudot, non. Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a indiqué ce jeudi que le comité d'organisation de la primaire de la « Belle alliance populaire » [le rassemblement du PS et de ses alliés, NDLR] avait invalidé la

participation de plusieurs partis de gauche : Nouvelle Donne, de Pierre Larrouturou, le Mouvement des progressistes représenté par Sébastien Nadot et le Mouvement républicain et citoyen, empêchant de fait leurs représentants d'être candidats.

« Ce n'est pas open bar »

« Leur désir de souscrire à la Belle Alliance populaire est un peu tardif », a déclaré Jean-Christophe Cambadélis au cours d'une conférence convoquée au siège du PS, rue de Solférino. Au cours des derniers jours, les trois mouvements avaient manifesté leur intention de participer à cette primaire.

« Tout le monde veut en être, mais la primaire de la gauche, ce n'est pas open bar », a ajouté Jean-Christophe Cambadélis. Après le retrait de François Hollande, la primaire de la gauche suscite en effet beaucoup de vocations, à commencer par les seuls socialistes. Après les candidatures de Manuel Valls et Arnaud Montebourg, Benoît Hamon déposera la sienne ce vendredi 9 décembre. La sénatrice Marie-Noëlle Lienemann et l'ancien inspecteur du travail Gérard Filoche ne sont pas certains de participer, faute de parrainages, mais la primaire comptera également deux représentants de petits partis écologistes, François de Rugy et Jean-Luc Bennaïmias.

Peillon, Fekl, Touraine...

Mais ils ne seront pas seuls. Estimant que la ligne incarnée par le président de la République n'est pas représentée dans cette primaire, plusieurs socialistes se mettent sur les rangs. L'ancien

ministre de l'Education (2012-2014) Vincent Peillon devrait se porter candidat ce week-end , tandis que Marisol Touraine réfléchit à la question. Elle devrait faire connaître sa décision de participer ou non dans les prochains jours, la date limite pour déposer une candidature étant fixée au jeudi 15 décembre. Le secrétaire d'Etat Mathias Fekl réfléchit également à une participation. Selon son entourage, plusieurs membres de son mouvement Movida l'incitent à se présenter.

La décision du comité d'organisation de la primaire et de Jean-Christophe Cambadélis a suscité d'autant plus d'incompréhension que le premier secrétaire du PS a une nouvelle fois appelé jeudi Jean-Luc Mélenchon et Emmanuel Macron à participer à cette primaire. Or les deux hommes, déjà lancés dans la campagne présidentielle, ne sont pas membres de la « Belle Alliance populaire » et n'ont jamais manifesté la moindre intention de la rejoindre. L'un comme l'autre sont, au contraire, très opposés à la primaire.

« Je suis surpris de l'avis du Premier secrétaire du PS. Il appelle Jean-Luc Mélenchon et Emmanuel Macron à participer alors qu'ils ne sont pas membres de la Belle Alliance populaire, et il nous empêche de le faire pour la même raison. Son choix crée de la division car il empêche les souverainistes de gauche de participer », déclare aux « Echos », Bastien Faudot, porte-parole du MRC et candidat à la présidentielle.

@Poussielgue

LesEchos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Vincent Peillon, fantôme de la politique française... comme du Parlement européen

Etienne Girard

Créant la surprise, Vincent Peillon pourrait se présenter à la primaire de la gauche. Ses soutiens mettent en avant un candidat loyal à François Hollande, "malgré des désaccords sur la loi Travail et la déchéance de nationalité". Le hic, c'est que le député européen... ne s'est jamais prononcé sur ces deux sujets, comme sur aucune question politique depuis plus d'un an...

Depuis ce mercredi, la rumeur enfle, à tel point que certains n'emploient même plus le conditionnel : le député européen Vincent Peillon devrait être candidat à la primaire de la gauche, pour incarner "un espace social-démocrate", dicit son entourage, à mi-chemin donc entre Arnaud Montebourg et Manuel Valls.

Ce jeudi 8 décembre, le député Patrick Mennucci, soutien de l'ex-ministre de l'Education nationale, teste déjà quelques éléments de langage sur RFI : "Vincent Peillon (...) est à un point d'équilibre de la gauche, un point de synthèse", fait-il valoir. Comprendre : il serait contre les lois les plus décriées du quinquennat mais loyal à l'égard de François Hollande. L'élu de Marseille l'explicite ensuite : "Vincent Peillon était prêt à soutenir François Hollande malgré des désaccords sur la loi Travail, sur la déchéance de nationalité". Sauf qu'en fait, l'intéressé... ne s'est jamais prononcé sur ces deux sujets !

Au détour d'un article consacré en avril dernier à la nouvelle vie, loin de la bataille politique, de l'agrégé de philosophie, Libération indique d'ailleurs que Vincent Peillon "refuse de critiquer la déchéance de la nationalité ou la loi Travail". On a connu des oppositions plus vigoureuses... Plus largement, pas la peine de chercher dans les médias, ou ailleurs, une prise de position politique récente : cela fait plus d'un an que Vincent Peillon ne s'est plus exprimé ! S'il a bien livré quelques interviews au moment de la sortie de son polar Aurora, en avril, c'était même en prévenant qu'il refuserait de s'exprimer sur la politique



Vincent Peillon ne s'est jamais prononcé sur la loi Travail ni sur la déchéance de nationalité. - LILIAN AUFFRET/SIPA

Un eurodéputé "jackpot"

Au Parlement européen, l'élu ne s'est pas montré plus engagé. Sa dernière prise de parole date du 10 septembre 2015. En cinq phrases, le philosophe se prononçait pour une "médiation" de l'UE dans la résolution du conflit israëlo-palestinien. Au final, en deux ans et demi de mandat, Vincent Peillon ne s'est pas montré très actif à Strasbourg, loin s'en faut. Il n'a assisté qu'à 57% des réunions tenues environ une fois par mois au sein de la commission dont il relève, celle des Affaires étrangères. L'ancien bras droit de Ségolène Royal a bien rendu un rapport, sur "les défis en matière de sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord" mais cela remonte déjà à juin 2015. Et il n'est intervenu que 15 fois dans l'hémicycle, seulement sept depuis sa nomination en tant que professeur de philosophie à l'Université de Neuchâtel, en décembre 2014, pour deux demi-journées tous les quinze jours.

En septembre dernier, le magazine Society relève d'ailleurs que Vincent Peillon est surnommé "jackpot" dans les travées du Parlement européen. Il est vrai que 6.250,37 euros net mensuels pour une intervention tous les deux mois, cela s'apparente à un bon placement...



VI) Entre Fillon et le FN, Dupont-Aignan cherche son espace très à droite

Par Lucie Delaporte

Se dépeignant en seul véritable héritier du gaullisme face à François Fillon, Nicolas Dupont-Aignan, pour son meeting de lancement de campagne, a pourtant servi un discours aux accents xénophobes et islamophobes que ne renieraient pas les leaders du Front national. Allant même jusqu'à ressortir les « charters ».

Coincé entre un très droitier François Fillon et un Front national avec lequel il est en accord sur à peu près tout, Nicolas Dupont-Aignan a vu ces dernières semaines son espace politique singulièrement rétrécir. Comme un symbole ? Son meeting de lancement de campagne présidentielle s'est d'ailleurs déroulé, mercredi 7 novembre, non pas dans le grand théâtre de la Mutualité mais dans une plus modeste salle, au troisième étage de l'édifice, où il était entouré de quelques centaines de fans.

Les arguments pour faire face aux sarcasmes sont déjà prêts. Celui qui n'aime rien tant que de se dépeindre en candidat antisystème ressort sa citation de Gandhi : « D'abord ils vous ignorent. Ensuite ils se moquent de vous. Puis ils vous combattent et après vous gagnez. » Et de rappeler qu'en 2012, 600 000 Français ont voté pour lui, alors que les instituts de sondage le créditaient d'un score proche de 0 %.

Se campant en « résistant » et seul véritable héritier du général de Gaulle dans cette campagne, le député de l'Essonne a tenté tout au long de la soirée de se démarquer de François Fillon. Celui qui a refusé de participer à la primaire de la droite et du centre, ce « rétablissement du suffrage censitaire – ce n'est

à quatre millions de personnes de décider pour 44 millions d'électeurs », s'en est pris à ce qu'il n'a cessé de décrire comme l'imposture Fillon. « Ils veulent vous manipuler. La primaire, c'est recycler ceux qui ont gouverné ! », a-t-il lancé pour rappeler que le candidat des Républicains avait été pendant cinq ans premier ministre de Nicolas Sarkozy et donc tout aussi comptable des turpitudes de son quinquennat.

Dénonçant une classe politique « à genoux devant les eurocrates de Bruxelles », le président de Debout la France a pris soin de rappeler que son mentor était aussi Philippe Séguin, qu'il n'aurait pas, lui, trahi comme François Fillon pour se ranger derrière les bataillons « européistes ». « Moi je défends ces terroirs millénaires, je défends notre civilisation », a-t-il clamé devant ses supporters, plutôt âgés, qui agitaient alors de petits drapeaux français. « J'apprends qu'on veut détruire la sécurité sociale ! Une grande œuvre gaullienne ! (...) On peut redresser le pays sans démanteler l'héritage du Conseil national de la résistance », a asséné celui qui dit refuser à la fois « l'assistanat socialiste » et « la purge » fillonniste. « Oui, la sphère publique est trop importante en France », a-t-il affirmé, « mais moins 500 000 fonctionnaires, c'est n'importe quoi ! Qu'ont fait de mal les policiers, les infirmières ? », s'est-il indigné.



Il a donc défendu une politique de « relance économique », à rebours de l'austérité promise par Fillon, pour « réconcilier l'économie et le social ». Une politique qui passerait par une baisse des charges sur les entreprises qui produisent en France et par la baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu, comme le proposait Nicolas Sarkozy dans la primaire. Une politique financée en partie par les 8 milliards qui ne seront plus versés à l'Union européenne, a précisé celui qui se targue d'être soutenu par le héros du Brexit, Nigel Farage.

Citant Jaurès, comme naguère Nicolas Sarkozy, pour sa phrase sur la Nation comme « seul bien des pauvres », il a pour le reste servi un discours qui n'avait rien à envier au Front national. Dénonçant « l'invasion migratoire » dans son livre France, lève-toi et marche (Fayard, 2016),

où il parle même de « colonisation intérieure », il a expliqué avoir une « civilisation à défendre ». Répondant à des questions envoyées sur Twitter, le candidat de Debout la France a assuré qu'il interdirait naturellement le burkini, symbole de « l'aliénation de la femme », s'offrant au passage une longue digression mêlant République, laïcité et immigration, la plus chaudement applaudie de la soirée. « C'est aux religions de s'adapter aux lois de la République ! Si on n'est pas content en France, on s'en va ! » Nicolas Dupont-Aignan a ainsi assuré qu'il ferait signer une charte aux imams, comportant des points relatifs tout autant à la question de l'étourdissement des animaux avant l'abattage qu'à l'égalité entre hommes et femmes. « Si vous la refusez, c'est le charter ! », s'est enflammé le disciple de Charles Pasqua, l'homme des charters, oubliant de préciser vers quelles contrées lointaines seraient expulsés les imams français. Qu'importe le caractère délirant de ces propositions, la salle est aux anges.

Difficile aussi de cerner ce qui le sépare du parti d'extrême droite lorsqu'il prône une politique sécuritaire qui rompt avec « le laxisme de la gauche » et propose de rétablir les peines plancher ou la prison pour les mineurs. Offensif sur « l'imposture Fillon », Nicolas Dupont-Aignan l'aura été beaucoup moins à l'égard du Front national, dont il dira simplement qu'« on ne peut pas confier les clés du pays à une famille ». Certes, la référence au « gaullisme » indisposera les caciques du parti, mais pour le reste... ce chantre de la recomposition à droite laisse la porte grande ouverte.

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Valls, Montebourg, Peillon, Hamon...les quinquas du PS prennent leur revanche

Parfois alliés de circonstances, parfois opposants, Manuel Valls, Arnaud Montebourg, Benoît Hamon et Vincent Peillon vont, cette fois, s'affronter publiquement à la primaire de la gauche.



Manuel Valls, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon le soir de la victoire de François Hollande en 2012. Ils se présentent les trois à la primaire de la gauche. (Reuters)

Ils croyaient leur heure arrivée en 2002 après l'échec de Lionel Jospin. Sur les décombres du Parti socialiste défait au premier tour de la présidentielle, les quadras d'alors, Manuel Valls, Benoît Hamon, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon sont alors les espoirs montants d'un parti en lambeaux. Trois d'entre eux, Benoît Hamon, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon vont même créer un courant ensemble, le Nouveau parti socialiste (NPS) et tenter de faire pencher le parti un peu plus à gauche. Ils obtiennent 16.88% lors du Congrès de Dijon en 2003. Mais ce courant va se fracasser en 2005 sur l'autel de la rivalité entre Arnaud Montebourg et Vincent Peillon. Cinq ans auparavant, ils passaient encore leurs vacances ensemble. Cette fois-ci, ils se déchirent sous le regard de tous. Vincent Peillon et Benoît Hamon scellent un accord avec François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, Arnaud Montebourg quitte le courant.

Ils passent leur tour en 2007

Pour la présidentielle de 2007, ils sont obligés de passer leur tour, dépassés par les quinquas de l'époque : Laurent Fabius (59 ans), Dominique Strauss-Kahn (56 ans) et Ségolène Royal (52 ans). Vincent Peillon, Manuel Valls et Arnaud Montebourg s'impliquent dans la campagne de la présidente de la région Poitou-Charentes, Benoît Hamon, lui, soutient Laurent Fabius. Ségolène Royal l'emporte à la primaire mais se fait assez sèchement battre par Nicolas Sarkozy. En 2011,

Arnaud Montebourg et Manuel Valls ne manquent pas leur chance de se présenter à la primaire. N'ayant aucune chance de gagner, ils savent toutefois que leur présence leur permettra de peser lors du prochain quinquennat.

Malgré son faible score (5,63%), Manuel Valls, qui a soutenu François Hollande au soir du premier tour de la primaire, obtient le ministère de l'Intérieur. Arnaud Montebourg, qui s'est également rallié à François Hollande dans l'entre-deux tours, est récompensé par le ministère du Redressement productif. Vincent Peillon, soutien de François Hollande durant la primaire, accroche le ministère de l'Education nationale tandis que Benoît Hamon, qui avait initialement misé sur Martine Aubry, décroche un ministère délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation. Désormais tous proches de la cinquantaine ou l'ayant déjà entamée, les éléphanteaux des années 2000 dirigent tous, pour la première fois, un ministère. Mais, cela ne leur suffit pas.

Alliance de Hamon et Montebourg avec Valls en 2014

En coulisses, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon vont manoeuvrer avec Manuel Valls pour éjecter Jean-Marc Ayrault du gouvernement et placer Manuel Valls à Matignon. Les deux premiers sont pourtant censés être en désaccord avec la ligne politique du ministre de l'Intérieur d'alors. "Le combat politique n'empêche pas d'être intelligent : on n'est pas forcément obligé de dégommer celui qui est le plus populaire dans notre camp", expliquait alors l'ancien soutien de Martine Aubry. Quelques mois plus tard, il avancera, pour le JDD, qu'il avait cru la promesse de Manuel Valls d'infléchir sa ligne politique.

L'alliance réussit : Manuel Valls est nommé Premier ministre, Benoît Hamon ministre de l'Education et Arnaud Montebourg, ministre de l'Économie, Vincent Peillon est, lui, éjecté du gouvernement. L'alliance s'effrite pourtant rapidement. Dès le mois d'août, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon sont sortis du gouvernement, après avoir exprimé publiquement leur désaccord avec la ligne politique. Manuel Valls n'a plus de rival face à lui au gouvernement. Il ne se doute pas qu'Emmanuel Macron, qu'il vient de nommer en remplacement d'Arnaud Montebourg va petit à petit lui voler la vedette.

Deux ans plus tard, Benoît Hamon et Arnaud Montebourg annoncent leur candidature à la primaire de la gauche. Après le renoncement de

François Hollande, Manuel Valls franchit également le pas. Puis, c'est la candidature de Vincent Peillon, poussée par les anti-Valls et les anti-Montebourg, qui est annoncée. Exit Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn, François Hollande ou Martine Aubry, les personnalités qui vont s'affronter à la primaire et compter au PS dans les années à venir, c'est désormais eux. Problème, ils risquent d'être les hommes forts d'un parti exsangue, défait et morcelé.

Michaël Bloch - leJDD.fr



A Suivre...
La Presse en Revue

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com

LAPRESSEENREVUE.EU